



Trimbach

BULLETIN COMMUNAL Décembre 2024



Joyeuses fêtes

Le mot du Maire



Chères citoyennes, chers citoyens de TRIMBACH,

Alors que l'année s'achève, il est temps de faire une pause pour regarder ensemble le chemin parcouru et envisager avec espoir les défis à venir.

Cette année 2024 a été marquée par deux événements majeurs, au niveau sportif par les jeux Olympiques de Paris, et politiquement par la dissolution de l'assemblée nationale, entraînant dans un court délai de nouvelles élections.

En voyant les inondations chez nos voisins Espagnol dans la région de Valence et de Barcelone, nous sommes forcés d'admettre que nous vivons en plein changement climatique ! Nos jeunes qui grandissent avec ces phénomènes seront bien obligés de s'adapter. Nous allons devoir tous à notre niveau changer nos habitudes bien ancrées, pour le bénéfice et le bien être des générations futures.

La commune de TRIMBACH a depuis fin novembre rallumé l'éclairage nocturne, suite à la mise en place progressive de LED. Ainsi nous contribuons à la diminution de la pollution lumineuse et à la réduction du coût de l'éclairage public.

Les différentes associations qui font la richesse de notre commune se feront un plaisir d'accueillir de nouveaux membres.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble des adjoints, des conseillers municipaux, des agents techniques, de l'agent administratif et d'entretien, d'agréables fêtes de Noël et un passage dans la nouvelle année 2025 en bonne santé avec les personnes que vous aimez.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli

Le Maire Jean-Paul HAENNEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Haennel', written over a white background.



Mot du député

Chers habitants de la 8e circonscription du Bas-Rhin, chers habitants de l'Alsace du Nord,

C'est avec une grande joie et une sincère émotion que je m'adresse à vous pour la première fois dans le cadre de votre bulletin communal. Cette fin d'année est l'occasion de faire un point sur les premiers mois du mandat que vous m'avez confié et sur les défis à venir.

Pour la première fois, vous avez fait le choix d'envoyer un député patriote à l'Assemblée nationale. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée. Je suis pleinement conscient de l'honneur que représente cette mission, mais aussi des responsabilités considérables qu'elle implique. Mon rôle est avant tout de porter votre voix, celle de notre territoire, l'Alsace du Nord, dans l'hémicycle.

Depuis le début de mon mandat, j'ai multiplié les déplacements et les rencontres sur le terrain pour mieux comprendre vos préoccupations et vos attentes. Vos témoignages, vos idées, mais aussi vos difficultés, ont été au cœur de mes interventions et travaux parlementaires à Paris. Qu'il s'agisse de défendre nos agriculteurs, d'interpeller le gouvernement sur la flambée des prix qui pèse lourdement sur nos familles et nos entreprises, ou de militer pour le maintien et l'amélioration des services publics dans nos territoires, je n'ai qu'une seule boussole : celle de l'intérêt général et du bien-être de nos concitoyens.

L'instabilité politique actuelle, marquée par des alliances contre-nature entre l'extrême-gauche, le centre et une partie des Républicains, ne doit pas nous détourner de l'essentiel. Nous avons un pays à redresser, des défis sociaux et économiques à relever, et des valeurs à défendre. Dans ce contexte, mon engagement reste intact : être une voix forte et indépendante, capable de dire non aux décisions contraires à vos intérêts, mais aussi de proposer des solutions concrètes et pragmatiques pour répondre aux attentes des Français.

L'ensemble des communes de notre belle circonscription peuvent compter sur ma détermination à vous représenter avec loyauté et dévouement. Cette proximité avec le terrain, je la considère comme essentielle, et je continuerai à privilégier les échanges directs avec vous pour m'assurer que vos préoccupations soient entendues et prises en compte.

En cette période de fin d'année, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2025 à venir. Que cette période de fêtes de Noël soit pour vous et vos proches une source de joie, de réconfort et d'espérance.

Avec toute ma considération,

Théo BERNHARDT

Député de la 8e circonscription du Bas-Rhin





Chers habitants d'Alsace du Nord,

Permettez-moi de vous adresser un petit mot inspiré par nos diverses rencontres et des moments forts qui en découlent.

Cette ruralité que je sillonne tout au long de l'année et que j'aime, est pour moi un atout et une fierté. Nos communes représentent l'âme et la richesse de notre région. Qu'il s'agisse de nos savoir-faire industriels, agricoles, artisanaux, commerciaux ou encore les nombreuses initiatives des élus et des habitants, tout témoigne de cette vitalité qui fait rayonner nos communes. Nos très nombreuses associations engagées au quotidien ne sont pas en reste quand il s'agit de créer les conditions d'un cadre de vie dynamique et solidaire.

La Région est résolument à l'écoute de vos préoccupations. Ainsi, avec le **Pacte pour les ruralités**, construit de manière participative et que la Région a doté d'un budget conséquent, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner des projets qui façonnent nos territoires : Projets économiques, de santé, de mobilité, de protection de notre environnement ou tout simplement d'agrémentation de notre cadre de vie, etc. Encore récemment, de nouvelles aides simplifiées et dédiées aux communes de petite taille, prennent vie concrètement dans notre quotidien.

La proximité est au cœur de mon mandat, un engagement sincère pour venir en appui à chacun. Cette année encore, j'ai rencontré de nombreuses personnes ; Être à votre écoute, échanger et trouver ensemble des solutions, voilà ma mission. Aussi, en ce moment de fin d'année, je veux surtout vous dire **merci** pour votre accueil et pour tout ce que vous faites pour que la vie dans nos communes soit la plus agréable possible.

Parce que notre ruralité est un avenir à bâtir, ensemble continuons à la développer, pour le succès d'une ruralité vivante et authentique.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, empreintes de convivialité et une belle année 2025. **E gutes neijes Johr un àlles Beschte !**



Evelyne Isinger, Conseillère Régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières

evelyne.isinger@grandest.fr

maison.saverne-haguenau@grandest.fr, tél 03.88.03.40.80



La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

R-PASS : un projet d'avenir pour l'Alsace

La question du report des poids lourds en transit sur les axes principaux alsaciens est une forte préoccupation pour tous et la situation devient plus urgente chaque jour. Ce sont 1500 camions supplémentaires en transit par jour en moyenne entre 2023 et 2024. Cet afflux qui occasionne bouchons, accidents, pollution atmosphérique et nuisances sonores n'est plus acceptable.

La Collectivité européenne d'Alsace a donc décidé, lors de sa session du 21 octobre, la mise en place d'une contribution «R-Pass» sur ces axes début 2027. Les recettes générées seront réinvesties au bénéfice des mobilités et de l'économie alsacienne. La concertation sera également poursuivie avec les acteurs économiques alsaciens, afin de trouver les voies légales permettant de limiter les effets pour les entreprises de nos territoires et de justes compensations.

Vos conseillers d'Alsace, Stéphanie Kochert et Paul Heintz se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées et attentes pour le territoire Nord Alsace et travailler de concert, afin d'améliorer votre qualité de vie.

**Meilleurs vœux à tous, pour la nouvelle année !
Härzlichi Glickwünsch in älle, fir s neje Jahr!**



Des panneaux solaires pour les collèges

Solàrzelle fir d Sekundàrschüele

386 m² de panneaux solaires ont été installés sur la toiture du collège de l'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts et 510 m² sur celle du collège Otfried de Wissembourg.

La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique volontariste en faveur de la production d'électricité photovoltaïque (25 000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur 44 sites dont 41 collèges à l'échéance fin 2024). La production totale annuelle équivaut à la consommation électrique de 1500 foyers (4 personnes). L'électricité produite est autoconsommée en priorité et permet de couvrir entre 30 et 50 % des besoins annuels en électricité des sites équipés. Les toitures de ces derniers sont dans la plupart des cas préalablement rénovées, permettant d'améliorer la performance thermique.

La réflexion photovoltaïque est en cours pour le collège de Seltz, celle du collège de Lauterbourg n'est pour l'instant pas envisagée (couverture en tuiles en secteur ABF, Architectes des Bâtiments de France). L'investissement de la Collectivité européenne d'Alsace, s'élevant aujourd'hui à 15 millions d'euros, à parts égales en rénovation de toiture et installations photovoltaïques, sera amorti en moins de 10 ans.



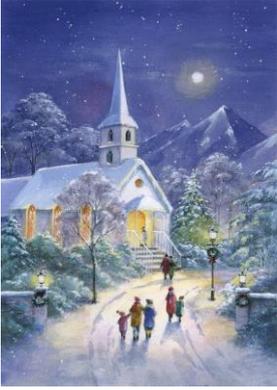
La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % à l'horizon 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

Ainsi, la Collectivité :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en autoconsommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque



Le mot de Monsieur le curé



Chers habitants de notre belle commune,

À l'aube de Noël, un vent de paix souffle sur notre monde, apportant avec lui l'espérance et la joie. Noël n'est pas seulement la fête d'un événement ancien, mais la célébration d'une promesse vivante : celle de Dieu qui vient habiter parmi nous, dans la simplicité et l'humilité d'une crèche.

Dans ces moments où l'hiver semble s'étendre sur nos vies, ou parfois les épreuves se font lourdes, le mystère de Noël nous rappelle que Dieu ne nous oublie jamais. Il choisit de partager notre condition humaine, avec ses joies comme ses peines. Ce Noël, comme chaque Noël, nous invite à regarder notre prochain avec un regard neuf, rempli de tendresse et de solidarité.

Que cette fête soit pour vous un moment de réconfort et de renouveau dans votre vie, malgré les épreuves. Que la lumière du Christ, né à Bethléem, éclaire vos cœurs et vous guide dans la construction d'un monde plus fraternel, plus solidaire. Qu'elle vous apporte une paix profonde et un élan de générosité envers ceux qui en ont besoin.

Que la chaleur de Noël réchauffe non seulement nos foyers, mais aussi nos relations, afin que, tout au long de l'année, nous puissions porter ensemble la lumière de l'amour et du partage dans notre village. L'esprit de Noël nous invite à nous unir dans la prière et l'amitié, à tendre la main à ceux qui traversent des épreuves et à vivre chaque jour dans l'espérance.

En cette période bénie, je vous souhaite à tous un très joyeux Noël, rempli de lumière, de sérénité et de bénédictions, dans vos foyers comme dans vos cœurs.

Que le Christ, né pour nous, vous accompagne et vous protège tout au long de l'année à venir.

Avec toute ma prière et ma bénédiction,
Abbé Johan, curé.



Le mot de Monsieur le pasteur



Chers paroissiens, chères paroissiennes,

Le 10 novembre dernier, nous avons vécu un culte intergénérationnel façon « Eglise en pagaille » sur le thème : « rester serein ». Les participants avaient la possibilité de circuler entre différents ateliers, il y en avait pour toutes les sensibilités : bricolage, étude biblique, discussion, moment calme, espace convivial. Chaque atelier avait pour but d'amener de la sérénité, de nous permettre de vivre cet appel de Jésus : « Ne vous inquiétez pas du lendemain : le lendemain s'inquiétera s'occupera de lui-même ». Enfants, jeunes, adultes, je crois que tout le monde y a trouvé son compte, en tout cas, il y a eu beaucoup de sourire.

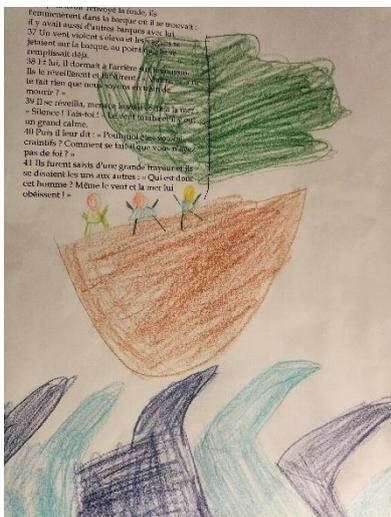
Dans l'atelier discussion, les participants ont recensé différentes ressources qui nous aident à rester serein : les balades dans la nature, le silence, les amis, les routines, nos petits rituels, la régularité des saisons, les belles conversations etc. L'Eglise est appelée à être un lieu où l'on trouve de la sérénité, où l'on peut prendre de la distance par rapport à ce qui nous préoccupe ou nous angoisse, un lieu pour être encouragé par la présence des autres et la Parole de Dieu. Les cultes, les baptêmes, les enterrements, les mariages, le catéchisme, les cultes des petits, les fêtes, les soirées pour les jeunes, les concerts, toutes ces rencontres que nous vivons sont pensées pour être des encouragements.

Cette année, nous avons célébré énormément de baptême dans notre paroisse. A chacun de ces baptêmes, nous lisons cette parole de Jésus : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde ». Nous baptisons les enfants dès le plus jeune âge parce que cette parole est un socle, une base solide sur laquelle on peut construire toute sa vie, une Parole d'encouragement qui nous accompagne dans toutes nos joies et toutes nos tempêtes pour vivre notre vie pleinement, en toute sérénité.

Que cette Parole de Jésus vous accompagne dans cette année 2025, qu'elle vous encourage à chérir et vivre pleinement chaque journée qui nous est offerte.

Cordialement,

Pasteur Axel Imhof



Joyeux Noël



Sapeurs-Pompiers

Section Trimbach

**BUHL – CROETWILLER – KAIDENBOURG- SIEGEN -
TRIMBACH**

La fin de l'année approche et il est de tradition de faire le bilan de l'année écoulée. Au 20 novembre de cette année, 36 interventions ont été effectuées par la section de Trimbach pour répondre aux demandes de secours de notre population :

- 28 secours à personne
- 4 secours à personne avec ouverture de porte
- 1 capture d'animal
- 1 feu d'habitation
- 1 feu de benne à vêtements usagés
- 1 feu de broussailles



Nous avons aussi été sollicités dans la nuit du 10 au 11 juin pour vider plusieurs habitations et caves sur les communes de Seltz, Beinheim et Roppenheim après une pluie torrentielle sur ce secteur. Fort heureusement, nos communes ont été épargnées de ces phénomènes météorologiques extrêmes que malheureusement l'on voit de plus en plus souvent dans nos régions et pays voisins.

La section Trimbach est toujours à la recherche de nouvelles recrues. Si vous avez entre 16 et 50 ans un esprit d'équipe et vous voulez vous mettre au service des autres pour des missions d'urgence n'hésitez pas à vous renseigner. Visitez notre site internet ou rejoignez-nous sur Facebook : sdis67

Je tiens à remercier tous les sapeurs de la section qui délaissent leur travail, leurs activités quotidiennes ou leur famille à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, tout cela en prenant des risques et en exposant parfois leur vie pour préserver celle des autres.





Je remercie les habitants des différentes communes pour leur accueil chaleureux lors de notre passage avec les calendriers et de leurs soutiens tout au long de l'année. A noter notre prochaine fête d'été des pompiers aura lieu le 22 juin 2025 à la salle de Trimbach.

Tous les sapeurs-pompiers de BUHL, CROETTWILLER, KAIDENBOURG, SIEGEN et TRIMBACH vous souhaite à toutes et à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année et une très bonne et heureuse année 2025.

Vous avez parfois besoin de nous, nous aurons toujours besoin de vous.

Le chef de section
Rémy Hammer

Le président de l'amicale
Fabien Sitter



Joyeux Noël



Le mot de la Chorale Sainte Cécile

C'est déjà le temps de l'avent, l'année 2024 s'achève...

Pour les choristes de TRIMBACH/KAIDENBOURG, l'année a été marquée par les jubilés des 75 ans de la reconstruction de l'église de Trimbach et du 180^{ème} anniversaire de la construction de l'église de KAIDENBOURG, qui se sont tenus le Week end du 8 et 9 juin dernier.

Ces deux évènements ont demandé beaucoup d'investissement de la part de nos organistes, des choristes et des musiciens. Pour agrandir nos rangs, nous avons pu compter sur les choristes de Siegen et sur quelques choristes des paroisses alentours. Un chaleureux merci à toutes ces personnes qui nous ont soutenu vocalement, les deux célébrations étaient mémorables.

Nos rangs s'éclaircissent et vu le peu d'effectif, notre traditionnelle après-midi choucroute du mois novembre a été remplacée par un repas à emporter qui a remporté un réel succès. Merci pour votre soutien tout au long des années.

Tous les choristes vous souhaitent de passer de belles fêtes de Noël, entourés de vos proches et vous présentent d'ores et déjà tous leurs meilleurs vœux pour l'année à venir, qu'elle soit source de bonheur, de paix et de sérénité.

La présidente,
Marie Paule Joerger





Le mot du cercle des Aînée

Les jours et les mois passent et nous voilà déjà à l'aube d'une nouvelle année...



Nos aînés sont toujours heureux de se retrouver une fois par mois, pour une après-midi de convivialité, de partage, de jeux, sans oublier l'incontournable Kaffeekränzchen qui leur donne l'occasion de fêter les anniversaires du mois.

Cette année, nous avons pu honorer plus particulièrement Céline Joerger et Marliese KAHL qui ont fêté leurs 90 ans. Nous leur souhaitons de pouvoir encore longtemps être des nôtres.

Pour nos peines, nous avons accompagné Marie Bogner à sa dernière demeure, elle nous a quittés cet été à l'âge de 82 ans.

Au printemps dernier, les aînés ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à la confection de roses en papier, destinées à diverses décorations lors de la fête du jubilé de la reconstruction de notre église paroissiale.

Nos rencontres sont fixées un mois à l'avance, elles se tiennent en principe le mercredi après-midi à 14 heures au club house de Trimbach ; alors n'hésitez pas à nous contacter. De même, les personnes ne pouvant se déplacer seules, seront véhiculées ; il suffit de s'adresser à l'une des animatrices.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël, entourés de vos familles et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Les animatrices : Carole, Gaby et Marie Paule



Le mot du Club Gym-Loisirs



Ces derniers temps, année après année, nous constatons que les catastrophes, les conflits, malgré nos souhaits d'une meilleure année à venir, ne se réduisent pas et même au contraire, gagnent en ampleur. Difficile de ne pas être inquiets, mais la peur ne résout rien, bien au contraire. Elle nous enferme dans une méfiance envers tout et tous. Les rencontres, l'échange avec les autres est alors primordial pour ne pas désespérer, déprimer et les associations locales jouent ici un rôle indéniable dans notre village, elles créent du contact.

Donc n'hésitez pas à pousser la porte d'une association du village. Notre Club de Gym est ouvert à tous, hommes et femmes, et notre pratique du sport n'exclue pas d'avoir une ambiance fort sympathique et conviviale et souvent des discussions trouvent place après la séance entre membres du club suivant affinités...

Le comité du Club Gym Loisir de Trimbach vous souhaite

un très Joyeux Noël et

une heureuse et paisible nouvelle Année 2025

La présidente
Sabine Reichenauer



Le mot de l'Association Sport et Loisirs



2024, se termine sans encombre.

Chaque manifestation, nous permet de rencontrer de nouveaux adeptes de la danse, qui viennent profiter d'un bel après-midi convivial.

Au nom de l'ensemble du comité de l'A.S.L., je tiens à vous remercier du soutien que vous nous avez apporté en 2024, vous, partenaires et bénévoles.

Nous allons poursuivre nos manifestations en 2025, grâce au dévouement et l'esprit d'équipe de nos membres. Ci-joint notre programme pour 2025.

Nous présentons à vous, ainsi qu'à vos proches, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation de vos projets qui vous tiennent à cœur.

Joyeux Noël et Bonne Année.

**Le président,
Frédéric MULLER**

-	02	Février	2025	Gil & Luc
-	13	Avril	2025	Marley Brown
-	12	Octobre	2025	Gil & Luc
-	14	Décembre	2025	Blue Star

Le mot de la section locale de la croix blanche

Association des copains de TRIMBACH et environs

Malgré la météo maussade de ce 18 Aout 2024, notre traditionnelle kermesse a rencontré un franc succès.

Le marché aux puces et l'exposition de vieux tracteurs et automobiles ont encore une fois drainé une foule de chineurs et amateurs de vieilles mécaniques.

Nombreux ont été ceux, qui se sont régalés avec nos gyros, grillades et tartes flambées.

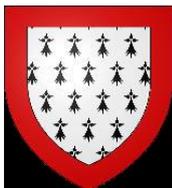
À vos agendas, la prochaine manifestation aura lieu le 24 août 2025.

Au nom de tous les membres de la Croix Blanche et de l'association des Copains de Trimbach et environs, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

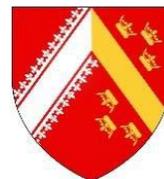
Le président de la croix blanche Rémy HAMMER

Le président des copains de Trimbach et environs Christophe MISSLIN





Le mot de l'association « Trimbach et les Amis du Limousin »



L'année 2024 se termine tout doucement. Ce fut une année très mouvementée et marquée par les aléas climatiques dévastateurs et les conflits entre pays. Pour l'association « Trimbach et les Amis du Limousin » ce fut une année creuse. L'année 2025 qui arrive à grands pas, sera une nouvelle année de rencontre où nous honorerons l'invitation amicale de nos amis du Limousin.

C'est avec beaucoup de joie que nous irons les retrouver en toute amitié, une amitié qui se renforce d'année en année et qui nous permet de pérenniser le devoir de mémoire qui nous est cher et qui nous rassemble.

En cette fin d'année, l'association « Trimbach et les Amis du Limousin » vous souhaite à tous un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2025.

Que la magie de Noël vous apporte joie, gaieté et santé dans vos foyers ! Qu'elle soit le prélude d'une nouvelle année remplie de bonheur, de paix et de sérénité pour vous et tous ceux qui vous sont proches !

Le Président
Claude KAHL

Joyeux Noël





Les Prodiges Masqués



En cette période de fêtes, nous souhaitons exprimer notre gratitude la plus sincère à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus tout au long de l'année. Votre présence fidèle à nos événements, votre enthousiasme et votre bienveillance sont la véritable force qui nous permet de continuer à grandir et à offrir des moments uniques à notre communauté.

Grâce à vous, l'aventure des *Prodiges Masqués* prend tout son sens et se poursuit avec passion. Votre soutien est un cadeau précieux, et c'est avec une immense joie que nous vous remercions, du fond du cœur, pour votre implication.

Que cette fin d'année soit l'occasion de partager des instants de joie, de solidarité et de convivialité avec vos proches.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2025 pour de nouvelles aventures ensemble !

Joyeux Noël et une très belle fin d'année à toutes et à tous !

Avec toute notre reconnaissance,

Antoine MISSLIN
Président de l'Association *Les Prodiges Masqués*.



Informations de votre mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat

Le mardi de 15h à 19h
Le vendredi de 9h à 11h30
Permanence de M. le Maire :
Le mardi de 18h à 19h

Contact

Téléphone : 03 88 94 74 23

e-mail : mairie.trimbach@wanadoo.fr

Toutes les infos sont visibles sur le site internet

de la commune via le lien suivant: <https://trimbach-village.eu/>



Inscription sur les listes électorales



Les jeunes âgés de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste élect sur la base des données transmises par l'INSEE.

Les intéressés sont priés de vérifier leur inscription auprès des services de la mairie.

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique lors de la déclaration d'arrivée en mairie. Il y a lieu de demander votre



Déneigement et sablage

Nous vous rappelons que, pendant la saison hivernale, le déneigement aux abords des habitations (trottoirs...) incombe aux riverains. Tout accident devant votre propriété engagerait votre responsabilité. Il est interdit de déposer la neige évacuée sur la voie publique. Des retards de collecte des ordures ménagères peuvent se produire : nous vous conseillons de laisser les bacs accessibles à la collecte jusqu'à ce qu'ils puissent être vidés.

Recensement militaire : à 16 ans, pour les garçons et les filles

Le recensement militaire doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après cette démarche, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics, tels que le BAC ou le permis de conduire. Le recensement permet également à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales, et de convoquer le jeune à la Journée « Défense et Citoyenneté.





Chiens

Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dès lors qu'ils quittent la propriété de leur maître. D'autre part, de nombreuses réclamations concernant des soucis engendrés par le comportement inapproprié de certains amis à quatre pattes, notamment les aboiements intempestifs engendrant des nuisances importantes, sont régulièrement rapportés en mairie. Il est demandé aux maîtres de veiller à ce que leur chien ne divague pas sur la voie publique, et ne soit pas à l'origine de petites et grandes frayeurs.



Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure de d'hygiène public.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1 ère classe.

Dépose de déchets et de déchets verts sur les bas-côtés de routes et fossés

Même si cela semble une évidence, il est bon de rappeler qu'il est formellement interdit de déposer quoique ce soit dans les fossés, ou aux abords des routes, ou encore dans la nature. Il a été constaté que des déchets de tonte, des branches coupées, ainsi que des pneus, ont été déversés près des fossés et chemins communaux, prière d'utiliser l'une des déchèteries du secteur.

Vieux papiers

La benne pour les vieux papiers sera présente au groupe scolaire du Warschbach aux dates suivantes :

- **Week-end du 7 février 2025**
- **Week-end du 20 juin 2025**

Merci pour les écoliers !



Stationnement sur la voie publique ou sur les trottoirs



Régulièrement, des plaintes concernant du stationnement abusif nous sont rapportées. Il est en effet interdit de stationner devant les entrées des propriétés, ou de façon permanente sur la voie publique ou sur les trottoirs, afin de ne pas gêner la circulation des piétons. Prière également de respecter les panneaux d'interdiction !

Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier.

C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme), avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont la commune de Trimbach, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

A cet effet, nous souhaitons vous rappeler l'adresse du Téléservice :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



Fermeture du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé pour congés du **24 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus.**

En cas d'urgence, prière de vous adresser à :
M. HAENNEL Jean-Paul (maire) au 06 42 21 62 14
M. GRAUSS Michel (adjoint) au 06 36 16 92 42
Mme BRAUN Tania (adjointe) au 06 06 96 67 00
Mme BOGNER Christine (adjointe) au 06 29 05 17 04





TARIFS 2025 DES LOCATIONS



Tarifs 2025 salle du club house

Associations locales 110 €

Une location par année civile est gratuite pour chaque association locale.
Le club house à une capacité de 30 personnes.
Caution : 250 euros ainsi qu'une attestation d'assurance à jour.

Associations extérieures

1 jour 190 €

Fêtes privées (pour les habitants de la commune)

Salle entière 110 €

Fêtes privées (pour les personnes extérieures à la commune)

Salle entière 190 €

Pour toute réservation merci de joindre la responsable de salle
Mme BOGNER Christine au 0629051704

Tarifs de la salle polyvalente 2025

Associations locales 300 €

Une location par année civile est gratuite pour chaque association locale.
Caution : 300 euros ainsi qu'une attestation d'assurance à jour.

Associations extérieures

1 jour 460 €

2 jours 560 €

Fêtes privées (pour les habitants de la commune)

1/2 salle 260 €

Salle entière 330 €

Fêtes privées (pour les personnes extérieures à la commune)

1/2 salle 320 €

Salle entière 410 €

Mariages 415 €



Principales délibérations de 2024



Approbation du compte administratif 2024

Le Conseil Municipal décide de nommer Monsieur GRAUSS Michel, 1^{er} adjoint au maire, pour présenter le Compte Administratif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2023, **à l'unanimité**, arrêté aux sommes suivantes (en €) :

Dépenses de fonctionnement	: 491 301,77
Recettes de fonctionnement	: 613 791,75
Excédent reporté 2022	: 395 546,60
Excédent de fonctionnement 2023	: 518 036,58

Dépenses d'investissement	: 195 376,20
Recettes d'investissement	: 516 690,43
Excédent reporté 2022	: 166 509,60
Excédent d'investissement 2023	: 154 804,63

Budget primitif 2024

Le Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif 2024, arrêté aux sommes suivantes :

Dépenses de fonctionnement	: 946 100,00 €
Recettes de fonctionnement	: 946 100,00 €
Dépenses d'investissement	: 677 503,00 €
Recettes d'investissement	: 677 503,00 €



Fixation des taux des taxes communales 2024

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, de **maintenir** les taux d'imposition suivants :

- ♦ TFPB : 28.60 %
- ♦ TFPNB : 54.45 %
- ♦ TH : 16.21%
Uniquement sur les résidences secondaires.
- ♦ CFE : 17.45 %



Dénomination de la voie du nouveau lotissement

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

L'ensemble du conseil municipal décide d'attribuer le nom de **Rue des ACACIAS** concernant la voie du nouveau lotissement le KLUNGER et de procéder à la numérotation de celle-ci.

Adopté à l'unanimité.



Transfert du produit des droits de chasse

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de transférer le produit des droits de chasse, d'un montant de 2265 € à l'Association Foncière de TRIMBACH et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Il rappelle que les conditions de location sont régies par une convention, datée du 26 octobre 2023, entre la commune et l'association de chasse de TRIMBACH/SEEBACH, le loyer annuel actuel étant de 2 265,00 €.

Adopté à l'unanimité.



Rapport annuel du Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs

Le Maire expose les grandes lignes du rapport annuel du Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs pour l'exercice 2023.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal prend acte du rapport annuel du Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs pour l'exercice 2023.

Adopté à l'unanimité.



⇒ **L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.**





URBANISME



Déclaration d'Ouverture de Chantier DOC

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est un document qui signale à la Mairie le commencement des travaux.

Elle doit être adressée dès le début des travaux.

Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

Article R*424-16 du Code de l'Urbanisme : « Lors de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire du permis de construire ou d'aménager adresse au maire de la commune une déclaration d'ouverture de chantier... »

Les travaux doivent débuter dans un délai de 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et peut être prolongée 2 fois pour une durée d'un an.

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux DAACT

Lorsque les travaux relatifs à l'autorisation d'urbanisme sont terminés, il convient d'en informer la mairie en déposant une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Article L.462-1 du Code de l'urbanisme : « A l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement, une déclaration attestant cet achèvement et la conformité des travaux au permis délivré ou à la déclaration préalable est adressée à la mairie. »

Selon la nature du projet, il convient de joindre à la DAACT d'autres attestations relatives au respect de certaines règles de construction... (attestation de prise en compte de réglementation thermique par exemple)

Modalités de transmission

La DOC et la DAACT peuvent être déposées soit :

- par internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/...>)
- directement en Mairie
- par LRAR

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

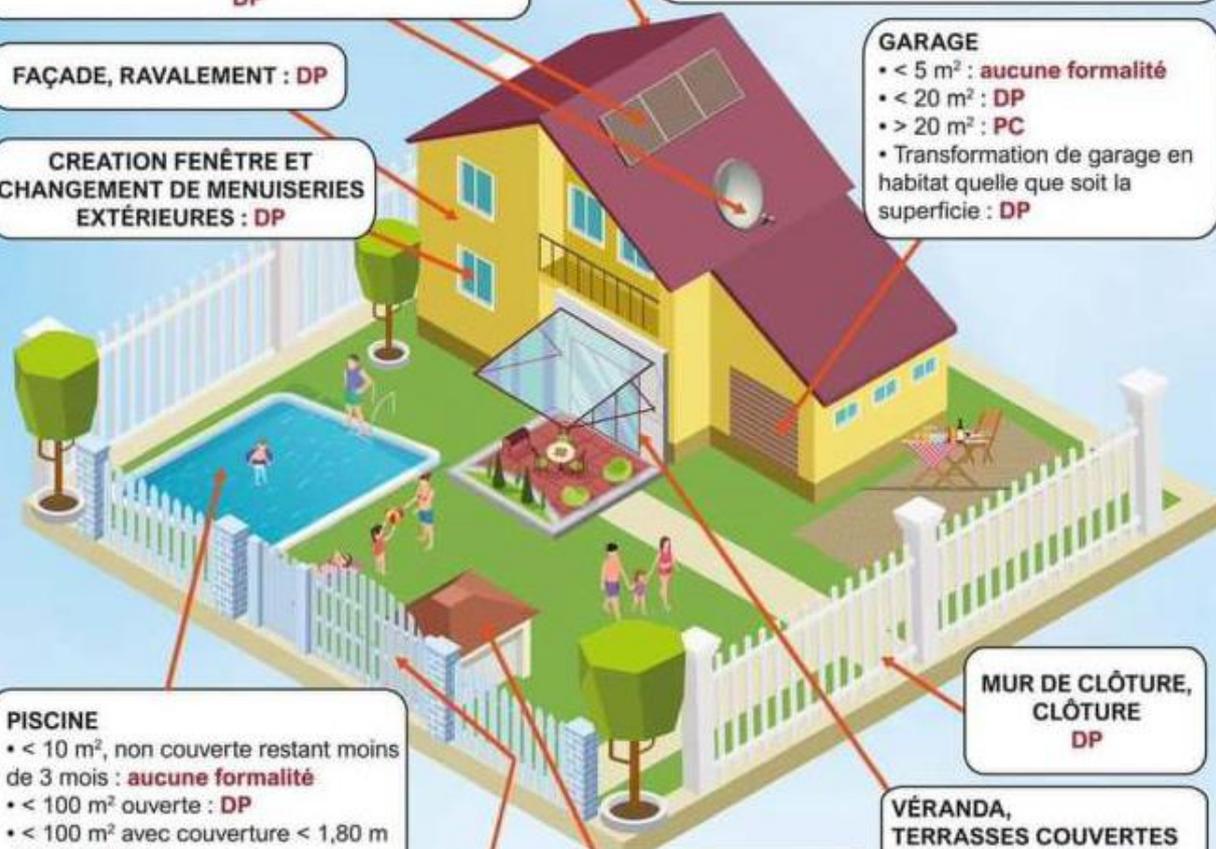
GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

RECENSEMENT 2025



Cette année, la commune de TRIMBACH réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, garde-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Nous comptons sur l'ensemble de nos administrés de la commune de TRIMBACH pour participer au maximum au recensement 2025.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : Âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**
Direction du service national
et de la jeunesse

ESNJ nord-est
CSNJ de Strasbourg

LETTRE D'INFORMATION

La jeunesse au cœur de la défense

OCTOBRE 2024

Dans ce numéro :

Recensement :
simplifions la
démarche !

Calendrier du
recensement
pour le 4^e
trimestre 2024

Sensibilisez les
jeunes : la JDC,
un moment clé
de leur parcours

JDC : Ce qui
attend les jeunes
lors de cette
journée

Recensement : simplifions la démarche !

Vous le savez, le recensement citoyen est une étape essentielle dans le parcours de chaque jeune Français. Il marque leur entrée dans la vie citoyenne et les prépare à leurs futurs engagements.

Pour vous aider à accompagner les jeunes dans cette démarche, nous vous proposons de diffuser largement **ce tutoriel vidéo clair et concis** « faire son recensement citoyen obligatoire » :

<https://www.dailymotion.com/video/x902jsa>.

Ce guide explique simplement les différentes étapes du recensement et répond aux questions les plus fréquentes.

N'hésitez pas à partager cette vidéo sur vos sites internet et réseaux sociaux, en utilisant les hashtags :

#Simplificationadministrative
#Tutorielsadministratifs
#Tutorielsdémarchesadministratives.



Crédit photo: image extraite de la vidéo « Faire son recensement citoyen obligatoire » de la Direction interministérielle du numérique.

En valorisant cette ressource, vous contribuez à simplifier les démarches administratives pour les jeunes et à les encourager à s'inscrire pleinement dans la vie citoyenne.

Ensemble, rendons le recensement citoyen plus accessible !

Calendrier du recensement pour le 4^e trimestre 2024

Le jeune se présente à la mairie entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3 ^e mois suivant sa date d'anniversaire. Au-delà de ses 16 ans et 3 mois, il devra être recensé comme « régularisé ».			
Calendrier du recensement du 4 ^e trimestre 2024	PÉRIODE DE RECENSEMENT	ENVOI LISTES DE RECENSEMENT DES MAIRIES VERS CSNJ	TRAITEMENT DES LISTES PAR LE CSNJ
		Jeunes recensés en mairie du 1 ^{er} octobre 2024 au 31 décembre 2024	À envoyer entre le 1 ^{er} janvier 2025 et le 31 janvier 2025 au CSNJ de Strasbourg
JDC à titre indicatif	4 ^e trimestre 2025 ou 1 ^{er} trimestre 2026		

Sensibilisez les jeunes : la JDC, un moment clé de leur parcours



Crédit vidéo: «Participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC)» de la Direction interministérielle du numérique.

La **Journée défense et citoyenneté (JDC)** permet aux jeunes de découvrir les enjeux de la Défense nationale, de renforcer le lien armée-Nation et de mieux comprendre le rôle de citoyen.

Pour faciliter leur compréhension et les encourager à participer à la JDC, nous vous invitons à diffuser **ce tutoriel vidéo** « Participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC) » : <https://www.dailymotion.com/video/x902k20>. Il répond aux questions les plus fréquentes et décrit le déroulement de la journée.

JDC : ce qui attend les jeunes lors de cette journée

La JDC est une journée riche en apprentissages et en échanges. Depuis le mois de septembre 2024, elle se déroule **en demi-journée**, généralement de la manière suivante :

- **Accueil** des jeunes convoqués et **formalités administratives**.
- **Évaluation** des acquis fondamentaux de la langue française.
- **Présentation** des enjeux de la Défense nationale.
- **Remise** des certificats de participation.

Cette journée est l'occasion pour les jeunes de mieux comprendre leur rôle de citoyen et de découvrir les différents métiers de la défense.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site officiel majdc.fr.



Armées Jeunesse



@armees.jeunesse



Naissances

- ★ **Ambre, LAPP** née le 14/05/2024 à Wissembourg
Fille de Nicolas LAPP et de Laura BOUDGOUST
8, rue Peyrat de Bellac
- ★ **Gianna, HURRE** née le 14/06/2024 à Schiltigheim
Fille de Manuel HURRE et de Elodie JAHN
13, rue de l'église
- ★ **Noé, CAPUANI** né le 01/07/2024 à Wissembourg
Fils de Nicolas CAPUANI et de Adeline POSIN
4, rue Peyrat de Bellac
- ★ **Lenny, EICHENLAUB** né le 27/07/2024 à Wissembourg
Fils de Thibaut EICHENLAUB et de Anaïs VERGUET
6, rue Peyrat de Bellac
- ★ **Lucie, FRISON** née le 06/08/2024 à Wissembourg
Fille de Thomas FRISON et de Camille WALTZ
49, rue Principale
- ★ **Henri, SCHNEIDER** né le 15/10/2024 à Haguenau
Fils de Hervé SCHNEIDER et de Céline MARTIN
4, rue de la Croix- sur- Gartempe



Mariage

1 mariage civil a été célébré à Trimbach pendant 2024 :

le 9 Mars 2024 celui de Monsieur Luc PETER
et Madame Claire CASPAR.

Sincères félicitations aux mariés !



Etat civil suite

Année 2024



Décès

- ☆ Le 7 janvier 2024 est décédée à HAGUENAU :
Madame Nicole KOCHERT Née BEYL.
- ☆ Le 26 avril 2024 est décédée à LAUTERBOURG :
Madame CHRIST Lydie Née WEBER.
- ☆ Le 30 juillet 2024 est décédée à WISSEMBOURG :
Madame Marie-Madeleine BOGNER Née STRASSER.
- ☆ Le 31 Juillet 2024 est décédé à WISSEMBOURG:
Monsieur Raymond VOELCKEL.
- ☆ Le 2 Août 2024 est décédé à WISSEMBOURG:
Monsieur BALL René.
- ☆ Le 29 Novembre 2024 est décédée à HAGUENAU:
Madame SCHREINER Adèle Née PHILIPPS.



Toutes nos condoléances aux familles.



Les grands anniversaires de notre commune

« Chaque personne que vous connaîtrez tout au long de la vie, c'est une feuille qui enrichira votre arbre ! »

Le 24 Mai
Mme HEIM
Marie 80 ans



Le 9 Juillet
Mme
JOERGER
Madeleine
90 ans



Le 15 Juillet
Mr WEIGEL
Albert
85 ans



Le 05
Septembre
Mme
WEISSBECK
Elise 80ans



Le 27 Avril
Mme BALL
Louise 85ANS



Le 25
septembre
Mr GRAUSS
Charles 80ans



Le 20
Octobre
Mr
REPPERT
Alfred 80
ans

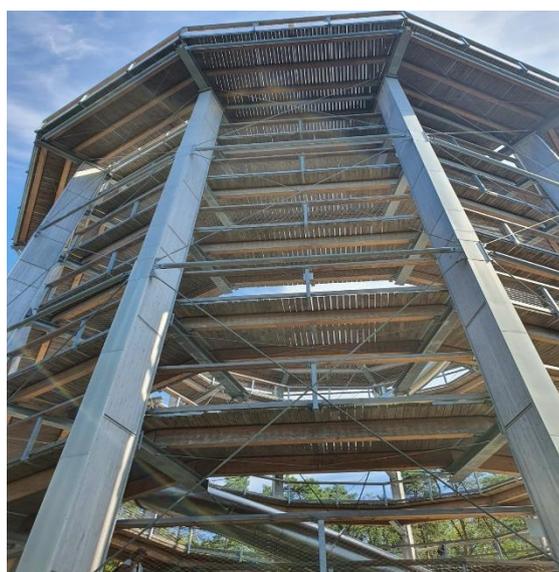
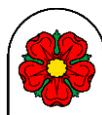


Le 01 Octobre
Mme KAHL
Marie-
Elisabeth
90ans



Petit retour en images de l'année 2024.

Septembre 2024 rencontre des 3 Tri(e)mbach sortie au Sentier des Cimes de DRACHENBRONN



Novembre 2024 les traditionnelles rencontres des aînés se passent toujours dans la bonne humeur



Novembre 2024 Fêtes des aînés 2024



Novembre 2024 Messe St HUBERT





Cher
Père Noël,



Je m'appelle _____

j'ai _____ ans

Cette année j'ai été :



Très sage

Un peu sage

Pas très sage



Pour Noël, j'aimerais beaucoup :







BISCUITS D'HIVER

AU GINGEMBRE

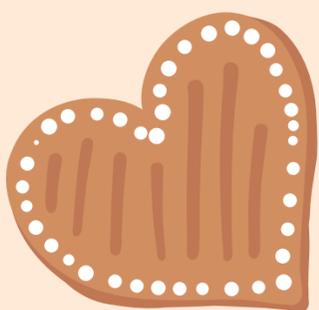


INGRÉDIENTS

- 300g de farine
- 150g beurre mou
- 100g sucre roux
- 100g miel
- 1 œuf
- 1 càc cannelle
- 1 càc gingembre
- 1/2 càc bicarbonate

PRÉPARATION

1. Mélanger beurre + sucre, ajouter miel + œuf.
2. Incorporer farine, épices, sel, bicarbonate.
3. Laisser reposer 1h au frais.
4. Étaler, découper, cuire 10 min à 180°C.
5. Décorer avec glaçage !



Bonnes
douceurs
hivernales !



**La commune de TRIMBACH organise une
collecte de sapins de Noël,
du 6 janvier au 10 janvier 2025.
Les sapins peuvent être déposés dans la
benne à l'atelier communal sans
décoration et sans sac plastique.**



**Collecte du 6 janvier au
10 janvier 2025.**

LE MAIRE, LES ADJOINTS, LE PERSONNEL DE LA
COMMUNE DE TRIMBACH AINSI QUE
L'ENSEMBLE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
VOUS SOUHAITENT UN

JOYEUX

Noël

*&
une*

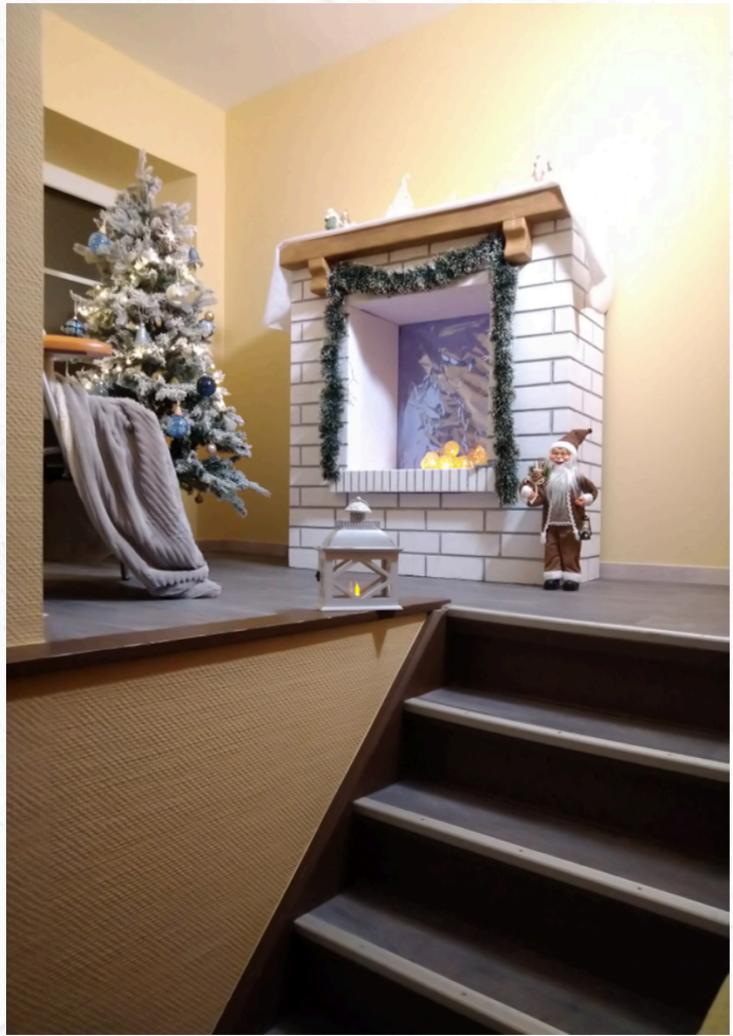
BONNE

Année

2025

Merry
Christmas

**BULLETIN COMMUNAL
TRIMBACH DÉCEMBRE
2024**



Joyeuses

Fêtes